

Rapport d'activités

2019-2020

Spécial 50^e anniversaire



Plan d'action 2020-2021

Présentés à l'assemblée générale annuelle du
Mouvement Action-Chômage de Montréal
8 septembre 2020

MOUVEMENT
ACTION-CHÔMAGE
DE MONTRÉAL



50 ANS DE LUTTES

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

Le mot du C.A.	3
Notre équipe	4
Nos partenaires	4
Mission, activités et historique	6
Organisation interne	8
Réalisation du plan d'action 2018-2019	10
Éducation populaire autonome	14
Analyse, action politique et mobilisation sociale	19
Représentation	28
Situation financière	33

PLAN D'ACTION 2020-2021

35



Conseils pratiques aux chômeurs, 1975

LE MOT DU C.A.



Réunion du C.A. en vidéoconférence

Évidemment, la question de la pandémie a eu un impact majeur sur les activités du MAC non seulement en terme opérationnel, mais également au niveau de l'offre et de la nature des services offerts par notre organisme. Rapidement, l'équipe de travail a dû maîtriser les critères du nouveau programme fédéral de prestation canadienne d'urgence (la fameuse PCU). Les critères et exigences de la PCU ont dû être étudiés et vulgarisés en un temps record. De plus, le manque de clarté dans les critères d'application du programme et le chevauchement entre l'assurance-chômage et la PCU ont amené leur lot de défis !

Le conseil d'administration tient à remercier Jérémie, Martin, José, Kim et Caroline d'avoir su adapter les méthodes et outils de travail et ce avec pour motivation celle de servir une population vulnérable de personnes sans-emploi. Merci encore pour votre force et capacité d'adaptation.

L'année 2020 devait en être une de célébrations pour le MAC. Tout était en place pour fêter 50 ans de luttes acharnées, d'éducation populaire, de représentation juridique et de prises de position sur la place publique pour un

régime d'assurance-chômage universel et accessible.

Dans les circonstances que nous connaissons, nous n'avons pu tenir notre soirée anniversaire. La page Facebook a par contre été mise à profit pour rendre hommage aux militant.es et des 50 dernières années.

Par ailleurs, le MAC a diversifié ses activités en mettant sur pied un projet-pilote afin d'accompagner les employé.es dans leur processus de médiation avec l'employeur à la CNESST. Nous pouvons dire que ce fut un succès. Merci à Caroline d'avoir assuré un tel service!

Aussi, la campagne *De travailleuses à chômeuses, même injustice même combat!*, s'est terminée à la fin de l'année 2019. Les activités de sensibilisation aux enjeux concernant la discrimination vécue par les femmes quant à l'accès au régime d'assurance-chômage se sont poursuivies. Le MAC est sans contredit un acteur principal ayant fait en sorte que cette question soit enfin amenée sur la place publique.

La prochaine année permettra au MAC d'entamer une réflexion et de se positionner quant aux enjeux soulevés par la pandémie en ce qui a trait aux rôles des programmes de soutien au revenu. Plusieurs questions émergent et le MAC a bien l'intention d'être à l'avant-garde afin d'y répondre.

Merci à tous et toutes de soutenir le MAC de Montréal !

Milèva Camiré, présidente du C.A.
José Bazin, permanent

NOTRE ÉQUIPE

Conseil d'administration

Milèva Camiré (présidente)
Emmanuelle Brault (vice-présidente)
Elyes Ammar (trésorier)
Léa Bacon
Jean-Hugues Bastien
Robin Bélanger
Jacques Beaudoin
Laurianne Curé Laberge
José Bazin (représentant du personnel)

Équipe de travail

José Bazin
Kim Bouchard
Caroline Brodeur
Jérémy Dhavernas
Martin Richard

Philippe D'Amour (animateur juridique et stagiaire en droit)

Sara Morin-Chartier (animatrice juridique et stagiaire en droit)



NOS PARTENAIRES

Concertations dont nous sommes membres

Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie
Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS)
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)
Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP)
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)

Nos organismes partenaires

Aide aux personnes immigrantes

Association des travailleurs et travailleuses temporaires d'agences de placement
Centre d'accueil et de référence pour immigrants, région de Montréal

Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTI)
Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)

Alphabétisation

Centre N A Rive
Centre de lecture et d'écriture de Montréal (CLÉ de Montréal)
Lettres en main

Employabilité et insertion en emploi

Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Mile-End
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Saint-Hubert
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie
Centre de recherche d'emploi de l'est (CREE)
Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre (COCDMO)
Compétences Montréal
Conseillers en développement de l'employabilité de Montréal (CODEM)
Foyer des jeunes travailleuses et travailleurs (FJTT)

4



Groupe Conseil Saint-Denis
Groupe PART (La PART du chef, entreprise d'insertion)
Opération Placement Jeunesse (OPJ)
Regroupement économique et social du Sud-Ouest de Montréal (RÉSO)
Resto-Plateau
Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)

Défense des droits

Action DIGNITÉ Lanaudière
Action populaire Des Moulins
Action travail des femmes (ATF)
Association coopérative d'économie familiale (ACEF du Nord de Montréal)
Association des juristes progressistes (AJP)
Au bas de l'échelle
Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRAC)
Comité chômage de l'Est de Montréal (CEEM)
Comité logement de La Petite-Patrie
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
Front commun des personnes assistées sociales du Québec
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)
Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS)
Projet Genèse
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
Union des travailleurs et travailleuses accidentés ou malades (UTTAM)

Familles

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
Halte La Ressource Petite-Patrie
Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)
Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)

Femmes

Centre des Femmes de Montréal (CFM)
L'Écho des femmes de la Petite-Patrie
Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)
Service d'entraide passerelle (SEP)
Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)

Organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux

Bureau des services juridiques (BSJ), Université de Montréal
Cégep du Vieux-Montréal (Département de travail social)
CSSS du Cœur-de-l'Île (La Petite-Patrie et Villeray)

Hôpital Maisonneuve-Rosemont (travail social)
Université de Montréal (Département des sciences juridiques)
Université du Québec à Montréal (Département des sciences juridiques)

Syndicats

Association canadienne des métiers de la truelle (ACMT), local 100, FTQ-Construction
Alliance des professeures et professeurs de Montréal (FAE)
Association des professeurs de Lignery (CSQ)
Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)
Conseil central des Laurentides (CCL-CSN)
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Conseil régional du Montréal métropolitain (CRMM-FTQ)
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), région de Montréal-Laval
Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM-FAE)
Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (SERM-CSQ)
Syndicat de l'enseignement des seigneureries (SES-FAE)
Syndicat des chargés de cours de l'UQAM (fneeq-CSN)
Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)
Syndicat des débardeurs (SCFP, section locale 375)
Syndicat des employés du Vieux-Port de Montréal (AFPC, local 333)
Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SÉTUE)
Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin (Fneeq-CSN)
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)
Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), local 500 et 501
Union des employées et employés de service, section local 800 (UES 800 – FTQ)

Manif *Libérez le trésor*, 27 octobre 2019



MISSION, ACTIVITÉS ET HISTORIQUE

1. Mission



Manif pour la *Journée des droits de la femme*, 8 mars 1981

Depuis 50 ans, le *Mouvement Action-Chômage* (MAC) de Montréal prend la défense des personnes sans-emploi.

En collaboration avec des bénévoles, militant.es et partenaires, l'équipe de travail participe quotidiennement à la sauvegarde et à l'amélioration du régime d'assurance-chômage et du filet de sécurité sociale.

2. Activités

Concrètement, le MAC c'est :

- une ligne de service téléphonique à la population
- des séances d'information collectives dans nos locaux et à l'extérieur
- une participation à plusieurs lieux de concertation
- la publication du journal *Nos droits, nos luttes*
- la représentation de travailleur.se.s et des sans-emploi face à *Service Canada*
- la représentation de travailleur.se.s et des sans-emploi devant les tribunaux

Le MAC tire notamment sa force de son indépendance et accorde une grande importance à la transformation sociale.

Les mandats principaux que les membres du MAC se sont donnés sont les suivants :

- informer la population sur ses droits et obligations
- organiser des activités d'éducation populaire dans une optique de transformation sociale
- représenter les chômeur.se.s face à l'appareil gouvernemental et devant les tribunaux
- favoriser une vie associative riche et dynamique
- se mobiliser pour un meilleur régime d'assurance-chômage



Séance d'information, automne 2017

3. Bref historique



Le *Local populaire*, 1973

Le MAC a mené de nombreuses luttes depuis sa fondation en 1970, dont :

- Les occupations de bureaux de chômage pour que les prestataires touchent leur chèque en retard (1972-1975)
- La mobilisation contre les mesures Cullen (C-14 en 1978) qui pénalisent les femmes, les jeunes et les immigrants.
- Le combat victorieux pour le droit au chômage des pensionnés de plus de 60 ans (1985)
- la mobilisation contre les projets de loi C-21, C-113, C-17, qui réduisent l'admissibilité et l'accessibilité au régime (1990-1994)
- la décision *Tétrault-Gadoury* qui met fin à la discrimination envers les gens de 65 ans et plus en leur permettant de recevoir l'assurance-chômage (1991)
- la longue lutte contre le couplage d'informations entre l'*Agence des douanes et du revenu du Canada* et l'assurance-chômage dans les dossiers de prestataires qui quittent le pays pendant une période de prestations (1999-2000)
- la lutte sans fin contre le détournement des surplus de la caisse d'assurance-chômage
- la défense de 375 ex-travailleur.se.s d'Air Canada (2013-2017), aussi connue sous le nom de dossier Aveos

En 2012-2013, le MAC est le fer de lance de la mobilisation contre le saccage du régime d'assurance-chômage par le gouvernement Harper. Le MAC de Montréal s'est concentré sur deux fronts, soit expliquer les effets de la réforme sur l'ensemble des travailleur.se.s et élargir la mobilisation au niveau pancanadien. Une partie de la réforme Harper a depuis été abolie.

En 2016, le MAC de Montréal a été le premier organisme récipiendaire de la médaille de Saint-Yves remise par *Pro Bono Québec*.

En décembre 2017, nous avons débuté un processus de contestation judiciaire pour que les femmes ayant bénéficié du *Régime québécois d'assurance parentale* (RQAP) et qui ont perdu leur emploi ne soient plus exclues des prestations régulières d'assurance-chômage et ce, au nom du droit à l'égalité. L'audience aura lieu en 2020.



Affiche MAC-CCEM, 2013

ORGANISATION INTERNE

1. Conseil d'administration

En tant qu'organisme communautaire autonome, le MAC de Montréal repose sur ses membres et chaque année, plusieurs militant.es donnent de leur temps bénévolement pour faire vivre notre organisation.

Les membres du C.A. se réunissent une fois par mois et donnent les orientations stratégiques et politiques (non-partisanes) qui découlent du plan d'action adopté lors de l'assemblée

générale annuelle. L'ensemble des membres du C.A. sont des militant.es de l'organisation et s'impliquent dans la vie de l'organisme.

L'appui des membres du conseil d'administration nous permet d'aller de l'avant dans nos différents dossiers. Nous tenons à souligner la grande ouverture et la confiance que le C.A. témoigne à l'équipe de travail.

2. Équipe de travail

Nous pouvons affirmer haut et fort que notre organisme peut compter sur une équipe solidaire et extrêmement compétente !

À l'été 2019, l'équipe de permanent.es du MAC a eu le privilège d'avoir à ses côtés deux animateurs juridiques, Philippe D'Amour et Sarah Morin-Chartier. Ils ont su nous apporter un grand soutien, tant pour les rencontres

d'information, que dans la préparation des audiences devant le *Tribunal de la sécurité sociale*. Sarah et Philippe ont même piloté du début à la fin plusieurs révisions administratives.

C'est également à l'été 2019 que s'est greffée à l'équipe Caroline Brodeur, avocate engagée pour mener le projet-pilote d'accompagnement à la CNESST, pour les médiations relatives aux normes du travail.

3. Stagiaires

Nous avons eu cette année la chance d'accueillir deux stagiaires hors-pair dans le cadre du stage en milieu communautaire offert par la faculté de droit de l'Université de Montréal. Sara Morin-Chartier et Philippe D'Amour ont débuté leur implication au MAC en tant qu'animateur.es juridiques au cours de l'été 2019 grâce au programme *Emploi d'été Canada*. Ils nous ont apporté un grand soutien tant en ce qui concerne

Sara et l'équipe du GAIHST,
Ça fait pas partie de la job, février 2019



les rencontres d'information, le service de renseignements par téléphone que la préparation des demandes de

révision et des audiences devant le tribunal.

Philippe et Sara ont aussi contribué à l'élaboration de notre dossier constitutionnel visant à ce que les femmes puissent être protégées en cas de chômage suite à un congé de maternité. Ils ont aussi travaillé sur un dossier plaidé devant la Cour fédérale d'appel. L'apport de nos stagiaires a été essentiel : encore une fois, merci infiniment de votre aide précieuse.

En juillet 2019, le MAC a accueilli durant une semaine 2 élèves du secondaire référés par l'organisme *Montréal Relève*, Naïma Le Nédic et Vincent Di Stefano, afin de les familiariser avec le travail d'un organisme communautaire en défense collective des droits.

4. Vie associative

En plus de la publication des InfoMAC et des actualités sur notre site Web, nous continuons d'alimenter notre page Facebook dans le but de rejoindre et surtout informer nos membres en

temps réel sur les divers enjeux sociaux et politiques qui nous intéressent.



Naïma et Vincent, Mobilisation de quartier
Une Bellechasse gardée, juillet 2019

InfoMAC, septembre 2019



MÉDIATION AUX NORMES DU TRAVAIL

Par manque d'expérience ou de connaissances dans le domaine, des salarié.es peuvent conclure des ententes problématiques ou désavantageuses. Le MAC offre maintenant un service d'accompagnement en médiation à la CNESTT.

En savoir plus



DISPONIBILITÉ ET RECHERCHE D'EMPLOI

Bon, ce n'est pas le seul aspect de la Loi où les agent.e.s ne tiennent pas compte de la jurisprudence favorable aux travailleur.ses mais, depuis 2018 (du moins à notre connaissance), elle charge à fond de train concernant la disponibilité (enquêtes, etc.).

En savoir plus

Avec le Covid-19 et l'obligation de déplacer l'équipe en télétravail à partir du 15 mars 2020, la page Facebook s'est avérée particulièrement utile pour poursuivre le service aux membres et à la collectivité malgré la fin du service « en personne ». Notre page Facebook compte désormais un peu plus de 2800 mentions « j'aime », une hausse de 800 par rapport à l'an dernier. Il s'agit d'un moyen efficace de mobiliser nos membres et alliés.

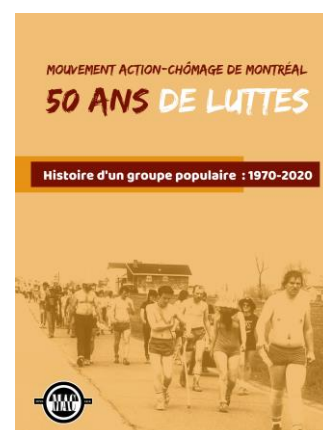
Pour des exemples de la richesse de notre vie associative, consultez la section *Analyse, action et mobilisations* (p.20).

5. Promotion

Le MAC continue de promouvoir ses activités grâce à des affiches et des dépliants en français, anglais et espagnol, conçus pour simplifier la lecture de l'information, entre autres pour les personnes peu alphabétisées. Le bouche-à-oreille favorable, les médias sociaux, les événements et les interventions médiatiques participent aussi à la promotion du MAC.

Cette année, nous avons produit des affiches et dépliants pour annoncer notre projet-pilote d'accompagnement en médiation aux normes du travail (CNESST).

Une signature graphique a aussi été créée pour souligner le 50^e anniversaire tout au long de l'année.



RÉALISATION DU PLAN D'ACTION 2019-2020

Voici le plan d'action dont s'était doté le MAC pour 2019-2020. Pour chaque objectif donné, nous indiquons s'il a été réalisé (**R**), en voie de réalisation (**EVR**) ou non réalisé (**NR**). Ceci n'est qu'un survol : la suite du présent rapport d'activités vous donnera tous les détails par rapport à ce qui a été réalisé, en lien avec chacun des objectifs.

1. Organisation interne

- Maintenir l'accueil de stagiaires en droit et en technique de travail social **R**
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC **R**
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.) **R**
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS **R**

10



- S'assurer de maintenir quatre postes d'employé.es permanent.es **R**
- Faire les démarches avec des animateur.trices juridiques pour l'été **R**
- Poursuivre le travail du *Comité d'organisation du 50^e anniversaire* du MAC **R**
- Amorcer les démarches pour élaborer d'un plan stratégique permettant de revoir l'ensemble de la mission et des services du MAC de Montréal, tel que proposé par Centraide du Grand Montréal. Ces démarches débiteront suite au 50^e anniversaire **R**

2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emploi, travailleur.se.s, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement **R**
- Offrir le service téléphonique selon l'horaire en vigueur : mardi et jeudi de 13 h à 15 h et mercredi soir de 17 h à 20 h. Offrir des heures supplémentaires de service quand les effectifs le permettent **R**
- Continuer à travailler sur la création de nouveaux outils d'éducation populaire, entre autres en collaboration avec notre regroupement national, le MASSE **R**
- Continuer d'offrir des ateliers de formation jumelés aux « enquêtes ministérielles » aux citoyen.ne.s pour que celles-ci et ceux-ci puissent se prendre en charge dans leurs démarches face à la *Commission* **R**
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.e.s dans le cadre du nouveau processus d'appel, dans les cas où nous estimons faibles les chances de succès au plan légal **R**
- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent **R**
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire **R**
- Continuer à produire et diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le *Comité chômage de l'est de Montréal* **NR**
- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses* **R**
- Continuer notre collaboration avec la section anglophone du Barreau de Montréal pour assurer la traduction du guide des *Conseils pratiques* en langue anglaise **NR**

11

3. Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Diffuser notre matériel de promotions en français, anglais et espagnol **R**

- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités. **R**
- Continuer à produire des analyses et les diffuser **R**
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes **R**
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal **R**
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2019-2020 du MASSE, dans le contexte du renouvellement de la permanence de notre regroupement national **R**
- Participer pleinement à la campagne *De travailleuses à chômeuses : même injustice, même combat !* avec le MASSE **R**
- Soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.se.s en région **R**
- Poursuivre notre participation à la TROVEP de Montréal **R**
- Continuer à soutenir la *Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie*, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement **R**
- Organiser, en collaboration avec la *Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie*, des soirées thématiques sur des enjeux touchant à l'assurance-chômage **R**
- Suivre de façon particulière le dossier de la discrimination systémique envers les femmes en ce qui concerne l'assurance-chômage, dans le but de faire avancer nos revendications **R**
- Maintenir les contacts avec les députés fédéraux et les tenir informés des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications **R**
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* (CEEM) et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN) **R**
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie ainsi que continuer notre implication locale, entre autres, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP) **R**
- Participer au *Mouvement pour un transport public abordable*, dans le but de revendiquer une tarification sociale des transports en commun
- Continuer le travail entrepris pour rendre hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon **R**



4. Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs **R**
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada* **R**
- Poursuivre notre travail de représentation devant le Tribunal de la sécurité sociale **R**
- Poursuivre notre travail de représentation spécifique des femmes ayant perdu leur emploi pendant ou suite à leurs prestations du RQAP **R**

5. Représentation auprès de l'administration

- Poursuivre notre représentation auprès du Commissaire aux travailleuses et aux travailleurs de la *Commission d'assurance-emploi du Canada* **R**
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* (Ministère de l'Emploi et Développement de la Main-D'œuvre et du Travail) **R**

6. La situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied) et mettre en place un plan de publicisation de ce service **R**
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement **R**
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement **R**
- Poursuivre les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* **EVR**
- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS) **R**
- S'assurer de continuer à respecter les 19 conditions de financement de *Centraide* **R**
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits **R**



EDUCATION POPULAIRE AUTONOME

Séance d'information, 1990



Nous le répétons : l'éducation populaire est au cœur du travail du MAC. Et ce depuis les débuts. C'est sa raison d'être. Le but est multiple : rendre le plus autonomes possible les citoyen.ne.s face à une législation et une machine administrative infiniment

complexe, leur faire prendre conscience qu'ils et elles ne sont pas seul.e.s, les faire réfléchir sur le et la politique et les motiver à s'impliquer dans des actions citoyennes. Et à mesurer l'impact social découlant des politiques mises de l'avant par nos gouvernements.

Nos activités d'information permettent de briser les préjugés et les clichés et de créer des liens entre les personnes qui vivent la dure réalité du chômage, de la peur de celui-ci et des conséquences inhérentes qui en découlent : perte d'estime, isolement, découragement, problèmes de santé et colère. L'ignorance sera toujours notre pire ennemie.

1. Service téléphonique

Il s'agit souvent du premier contact entre les citoyen.ne.s et le MAC. Certes on y aborde les questions légales et administratives, mais dans une optique plus large de conscientisation. C'est souvent la porte d'entrée menant à une rencontre d'information. Cela permet aussi aux gens de l'extérieur de Montréal de nous contacter.

Notre service téléphonique est aussi un service de référence. Nous dirigeons les gens vers des organismes-ressources quand un autre problème surgit (aide sociale, CSST, normes du travail, logement, banque alimentaire, etc.).

dû, entre autres, à la crise sanitaire. Nous avons également répondu par téléphone à des demandes et questions provenant des groupes communautaires et syndicaux (425) et de citoyen.ne.s ayant déjà requis nos services (450).

Service d'information téléphonique, 1992



14

Nous avons reçu cette année au-delà de **2135 appels** sur la ligne de service (514-271-4099). Un bond spectaculaire

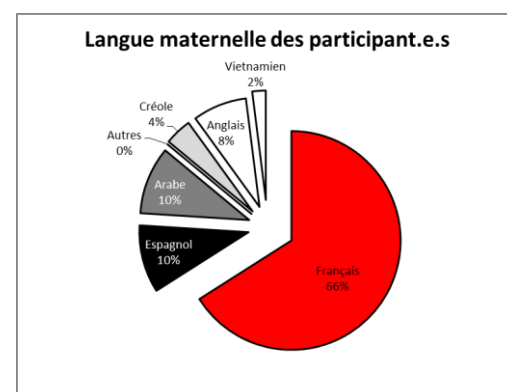
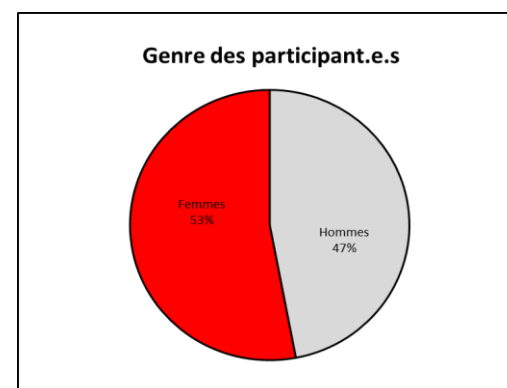
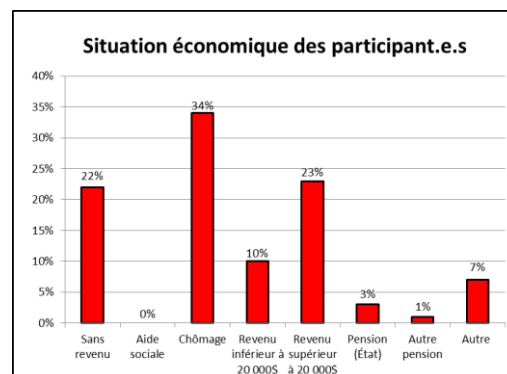
2. Rencontres d'information

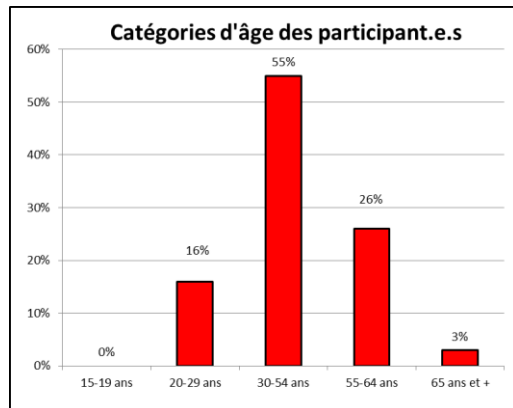
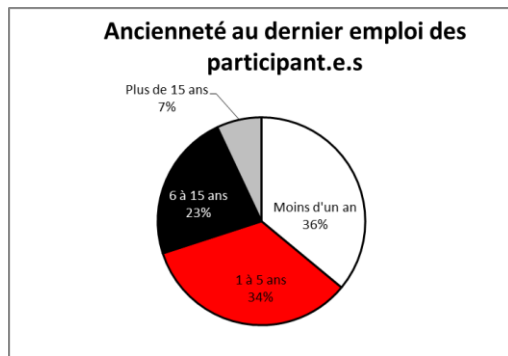
L'éducation populaire, la défense collective des droits et l'accompagnement individuel sont les trois piliers de notre action. La rencontre d'information est un des pivots importants de notre action. C'est un survol des principaux aspects légaux et administratifs de la machine *chômage*. Les rencontres à nos locaux ont lieu trois fois par semaine. Il y a aussi des rencontres à l'extérieur de nos locaux, pour les citoyen.nes et intervenant.es.

Ces rencontres permettent aux personnes présentes de sortir de leur isolement, de prendre conscience qu'elles ne sont pas seules et de réaliser pleinement qu'il y a des mécanismes qui sont responsables du drame qu'elles vivent. Au-delà des droits et obligations, il y a la loi du marché...

Ces rencontres visent donc à stimuler la participation citoyenne aux enjeux de société avec pour objectif une plus grande justice sociale. En 2019-2020, c'est **147 rencontres** que le MAC a animées dans ses locaux, rejoignant **776 personnes**.

Des séances d'information ont aussi été données dans les milieux communautaires (**14**), syndicaux (**9**) et dans les CEGEP et universités (**5**), rejoignant environ **900 personnes**, dont des centaines d'enseignant.es à statut précaire, du *Syndicat de l'enseignement des Seigneuries*, de *l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal*, du *Syndicat de l'Enseignement de la Région des Moulins* et du *Syndicat de l'enseignement de la région de Laval*, entre autres.





Étant un organisme communautaire de la grande région de Montréal, la grande majorité (**90%**) des personnes participant à nos rencontres et ateliers d'information habitent la région métropolitaine. Si nous avons toujours reçu des gens venant de la couronne entourant Montréal et ce jusqu'à St-Jérôme, depuis la réforme du processus de contestation, nous accueillons des gens de régions plus éloignées qu'auparavant, par exemple l'Outaouais, les Laurentides, et Lanaudière.

Nos fiches d'évaluation confirment l'importance des séances et nous permettent le cas échéant de raffiner celles-ci grâce aux questions de rétroaction.

3. Service par courriel

Le service par courriel est un autre moyen de nous contacter, très utile pour les gens vivant loin de Montréal. Surtout au début de la crise sanitaire vu son impact social sur l'emploi et la sécurité financière.

La loi étant déjà complexe, la crise du coronavirus a ajouté une couche de complexité. Les directives de la Commission ou de l'État étant souvent opaques, contradictoire et parfois allant

à l'encontre des lois votées (!!), ce fut souvent une épreuve ardue de vulgariser et de communiquer aux citoyen.nes la marche à suivre pour survivre, et ce dans tous les sens du terme face à ce fléau mortel. En plus des citoyen.nes, groupes communautaires et syndicats, des employeurs, des députés et des intervenant.es en santé ont communiqué avec nous. Notre équipe a répondu à **888 demandes** reçues par courriel.

4. Formation spécialisée sur la loi



Formation spécialisée, 31 mars 2019

Ces journées sont aussi un lieu de formation pour nos militant.es, bénévoles et stagiaires. Nous avons développé une formation qui fait l'unanimité, tant dans le milieu syndical que communautaire. Ces rencontres nous permettent de recruter et former

de nouvelles personnes pouvant intervenir dans leur propre milieu.

Cette année, **27 personnes** ont participé à ces formations longues, venant de partout au Québec, jusqu'en

Gaspésie ! Les personnes participant à la formation deviennent par la suite des agents multiplicateurs lorsqu'ils et elles rencontrent à leur tour des citoyen.ne.s. Et c'est exactement le résultat recherché.

5. Guide des conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses



Guide des conseils pratiques, 1973

Comme à chaque année, nous avons imprimé et distribué un nombre impressionnant de notre guide, outil de vulgarisation incontournable et carte de visite du MAC depuis 1973.

À l'automne 2019, nous avons mis à jour le guide, compte-tenu des récentes modifications à la Loi. La version 2019 a été depuis imprimée et distribuée. Elle est aussi disponible sur le site web du MAC, un atout en temps de pandémie.

6. Nos droits, nos luttes

La collaboration avec nos camarades du *Comité Chômage de l'Est de Montréal* a continué cette année encore. En début d'année, nous avons distribué le dernier numéro (4) de notre journal conjoint *Nos droits, nos luttes*, sorti en mars 2019. Le numéro 5 était prévu pour la fin mars 2020 et le travail était bien avancé, mais la pandémie a quelque peu bousculé les plans...

Ce journal demeure l'un de nos principaux outils d'éducation populaire et nous permet de diffuser largement nos positions, revendications et analyses. *Nos droits, nos luttes* informe, sensibilise et permet aussi de faire le lien avec les partenaires du MAC, dans les milieux syndicaux, communautaires et militants.

Nos droits, nos luttes
Assurance-chômage

Assurance-chômage
Un régime rabougri qui ne répond plus à nos besoins

60% sans prestations
60% sans prestations
60% sans prestations

DANS CE NUMÉRO
• Vous avez perdu votre emploi.....p.2
• Comment contester une décision.....p.3
• Pour un vrai régime d'assurance-chômage.....p.4-5
• Chômage et maternité.....p.6
• Emploi convenable.....p.7
• Une charpentière-ménière au Forum social des peuples.....p.8

DES QUESTIONS, DES PROBLÈMES AVEC L'ASSURANCE-CHÔMAGE ?
Rencontre

Nos droits, nos luttes, vol.1, 2015



7. Hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon

Le MAC de Montréal souhaite mieux faire connaître l'histoire des chômeurs qui ont construit le *Marché Jean-Talon*, joyau de notre arrondissement se trouvant à quelque pas de nos bureaux. Afin de commémorer l'apport des chômeurs affectés de 1931 à 1932 au camp de travail du Marché du Nord (nom du Marché Jean-Talon de 1933 à 1982) et de la Caserne 31, le MAC souhaite doter le Marché Jean-Talon d'une plaque commémorative. Les discussions avec l'Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie sont bien

amorçées et nous proposons d'installer cette plaque commémorative au début mai 2020... lorsque la covid est arrivée et nous a forcé à repousser le projet.



8. Activités thématiques

Cette année, plusieurs activités d'éducation populaire ont été tenues :

- 4 avril 2019 : Atelier sur l'assurance-chômage dans le cadre des Jeudis de la justice des Services juridiques et communautaires de Pointe-St-Charles et Petite-Bourgogne
- 25 septembre 2019 : Atelier femmes et chômage à Halte La Ressource, avec la Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie
- 9 octobre 2019 : Débat électoral dans la Petite-Patrie, avec la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie
- 17 octobre 2019 : Formation sur la disponibilité et le chômage au SQUESS à St-Charles-Borromée
- 20 novembre 2019: Atelier de la campagne Pauvre et captif au Centre N A Rive, avec la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie
- 21 février 2020 : Atelier « aide sociale 101 » de l'OPDS, au Centre N A Rive, avec la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie
- 25 février 2020 : Ça fait pas partie d'la job: clinique d'information sur le harcèlement au travail au GHAIST



ANALYSE, ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

Manif du 1^{er} mai dans la Petite Patrie, 2015



L'autonomie et l'indépendance sont les piliers sur lesquels repose l'action du MAC. Il va de soi que notre action politique est non partisane et s'appuie sur notre propre analyse de la situation. Notre analyse des problématiques sur lesquelles nous intervenons a notamment pour but d'amener la population visée à s'impliquer dans une démarche de transformation sociale.

ANALYSE

1. Site web et réseaux sociaux

Le site Internet offre une vitrine de ce que le MAC produit autant au niveau juridique que communautaire. On y retrouve nos actualités, des informations pratiques concernant la loi, l'administration de *Service Canada*, des liens et bien entendu nos horaires et coordonnées. Nous l'avons encore amélioré cette année, avec une section *Documentation* plus étoffée et une publication rigoureuse des actualités.

Nous restons à l'affût des nouvelles locales, québécoises, canadiennes et mondiales concernant l'assurance-

Ainsi, dans le cadre de nos activités, nous devons garder à l'esprit que le but premier n'est pas la défense d'un individu pris isolément, mais bien une défense collective. Celle-ci devant mener à une action collective de ces individus et parfois même, de communautés plus larges.

Nous incitons donc nos membres et, plus largement, la population à s'approprier les enjeux en matière de chômage pour qu'ils puissent s'engager dans des luttes et des actions collectives. Ce travail se fait également en étroite collaboration avec nos différents partenaires.

chômage et le monde du travail. Nous les partageons sur notre site web et les réseaux sociaux. Avec la pandémie, la page Facebook du MAC nous a permis de rester en contact avec nos membres et de répondre directement à des questions individuelles.



La page Facebook du MAC aux couleurs du 50e

ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

En août 2019, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, l'honorable Jean-Yves Duclos, a annoncé la création des nouvelles commissions d'appel de l'AE, organe tripartite où les audiences en personnes devraient être privilégiées. Les changements devaient entrer en vigueur en avril 2021.

Le MAC s'est mobilisé sans relâche pour dénoncer les nombreuses lacunes du Tribunal de la sécurité sociale, lacunes qui font aujourd'hui consensus. Nous poursuivons nos démarches afin de nous assurer que le nouveau mode de contestation gagné de chaude lutte favorisera l'accès à la justice et facilitera la reconnaissance des droits des chômeurs et des chômeuses.



Tribune publique pour gens ordinaires, Ville-Émard, 1972

Aussi, depuis 2018, le MAC multiplie les rencontres avec divers acteurs politique, syndical, communautaire, académique afin de promouvoir les revendications portées par la campagne *De travailleuses à chômeuses, même injustice, même combat* ! Aurions-nous réussi à

sensibiliser le gouvernement à la situation particulière des femmes en congé de maternité ? Tout porte à croire que oui ! Quelle ne fût pas notre surprise de constater que les mères n'ont pas été oubliées dans la tourmente de la Covid-19. En effet, pour la première fois, le 25 mars 2020, le gouvernement canadien prévoit que les prestations reçues durant le congé maternité/parental sont des revenus admissibles aux fins de qualification à la prestation canadienne d'urgence.

De plus, par l'entremise du Commissaire aux travailleurs et aux travailleuses, le MAC a été en mesure de faire entendre la voix des chômeurs et chômeuses concernant notamment l'absence de protection pour les prestataires dont les prestations tiraient à leur fin et qui étaient dans l'impossibilité de se retrouver un emploi en raison de la pandémie ainsi que l'inadmissibilité des travailleurs et travailleuses dont les heures d'emploi n'avaient pas complètement disparu. À plus d'une reprise, le gouvernement a adapté la prestation canadienne d'urgence afin d'éviter que trop de personnes ne tombent dans les failles du système.

La crise a mis en lumière les trop nombreux trous du filet social et la désuétude du régime d'assurance-emploi. Il est plus que temps de mettre en place un régime d'assurance-chômage juste et universel, les travailleur.ses ne peuvent assumer seul.es les conséquences du chômage.

1. Interventions médiatiques

- *Victoire historique pour le droit à l'ass.-chômage des travailleurs migrants*, communiqué de presse conjoint MAC-CTI-AJP, 15 mai 2019
- *Les délais fondent au tribunal de la sécurité sociale*, Guillaume Bourgault-Côté, *Le devoir*, 27 mai 2019
- *Discrimination dans le droit à l'ass.-emploi: distorsions dans l'égalité*, Pascale Navarro, lettre d'opinion parue sur *lapresse.ca*, 4 juin 2019
- *Retour sur la manif du 23 mai*, vidéo de la campagne du MASSE « De travailleuses à chômeuses, même injustice même combat », 14 septembre 2019
- *Assurance-emploi, les femmes n'ont pas leur juste part*, Ruth Rose et plus de 175 signataires, lettre d'opinion parue dans *La Presse+*, 7 octobre 2019
- *L'histoire de Gaétane*, vidéo de la campagne du MASSE « De travailleuses à chômeuses, même injustice même combat », 11 octobre 2019
- *Élections fédérales 2019: mettre fin au sexisme dans le régime d'ass.-chômage*, communiqué de presse du MASSE, 17 octobre 2019
- *Réaction du MASSE à l'arrivée de la nouvelle ministre responsable de l'ass.-emploi*, communiqué de presse du MASSE, 21 nov. 2019
- *Disponibilité et démarches d'emploi: charge à fond de train de la Commission*, communiqué du MAC de Montréal, 27 nov. 2019
- *Travailler et rester pauvre, l'autre face du plein emploi*, Mathieu Gobeil, *ici.radio-canada.ca*, 6 décembre 2019
- *Clôture de la campagne « De travailleuses à chômeuses, même injustice, même combat »*, communiqué de presse du MASSE, 11 décembre 2019

Le combat de six mères privées de chômage pendant leur maternité

Privées de chômage pendant leur maternité, elles se battent devant les tribunaux



Journal de Montréal, 8 mars 2020

- *Les quotas ou le régime minceur de l'ass.-chômage*, Yannick Marcoux, lettre d'opinion parue dans *Le Droit*, 12 décembre 2019
- *Lettre à la ministre de l'assurance-chômage: le service et les délais*, communiqué du MAC de Montréal, 2 mars 2020
- *Le combat de six mères privées de chômage pendant leur maternité*, Patrick Bellerose, *Journal de Montréal*, 8 mars 2020
- *COVID-19: le gouvernement doit bonifier les mesures d'aide touchant à l'assurance-emploi*, communiqué de presse du MASSE, 16 mars 2020
- *De l'aide financière pour les travailleurs. Entrevue avec Me Kim Bouchard, porte-parole du MAC de Montréal*, *RDI Matin, RDI*, 17 mars 2020
- *Une bouée de sauvetage pour les oubliés de l'ass.-emploi*, Stéphanie Grammond, *lapresse.ca*, 25 mars 2020
- *Départs volontaires et temps partiel, exclus de la Prestation canadienne d'urgence*, *ici.radio-canada.ca*, 26 mars 2020
- *Prestation canadienne d'urgence: quel sort pour les départs volontaires?*, communiqué de presse du MASSE, 27 mars 2020
- *Vous devrez payer des impôts sur la Prestation canadienne d'urgence ... mais pas tout de suite*, *HuffPost Québec*, 27 mars 2020

2. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi



Le groupe Action-Chômage Côte-Nord officialisera bientôt son adhésion au MASSE. Avec ce nouveau groupe, notre regroupement comptera désormais 15 membres et demeure le plus important regroupement de chômeur.se.s de la province. Le MAC de Montréal en fait partie depuis sa création en 1999.

Le MASSE est un lieu privilégié afin de poursuivre nos objectifs de défense collective des droits, par le biais de l'action politique non partisane et de la mobilisation sociale. De plus, il permet au MAC d'être en contact avec des instances politiques et administratives, divers mouvements sociaux (étudiant, syndical, féministe, populaire et communautaire) et d'autres groupes de défense dans divers coins de la province et de faire front commun sur les enjeux liés à l'assurance-chômage. Il est toujours impressionnant de côtoyer nos camarades des groupes des diverses régions du Québec, des gens

dévoués qui, malgré les problèmes de sous-financement et les équipes de travail réduites, ne manquent pas de courage pour continuer à défendre les chômeur.se.s.

Compte tenu de son expertise et des ressources dont il dispose, le MAC a un rôle important à jouer pour soutenir et renforcer notre regroupement national. Un membre de l'équipe de travail siège donc au comité de coordination du MASSE, ce qui lui permet d'épauler notre regroupement qui grâce à une hausse de financement, compte désormais 2 salarié.e.s.

Le MAC est activement impliqué dans le comité mobilisation ainsi que dans le comité femme du MASSE qui malgré la fin officielle de la campagne *De travailleuses à chômeuses, même injustice, même combat!* en novembre 2019 poursuit un travail important.

Les dernières actions en lien avec notre campagne nationale ont été la remise de centaines de signatures de notre pétition revendiquant un régime d'assurance-chômage qui ne discrimine pas les femmes lors d'une grosse manifestation le 23 mai à Québec au bureau du ministre Jean-Yves Duclos. Une vidéo a immortalisé l'événement, elle a été vue par plus de 3500



Manif du MASSE à Québec, 23 mai 2020

personnes et a été partagée 45 fois sur Facebook. Puis, en octobre, nous avons lancé la dernière vidéo avec une travailleuse jadis représentée par le MAC qui a témoigné des impacts de la Loi sur les femmes.

Rappelons que 91 groupes nationaux, régionaux et locaux ont appuyé notre campagne et plusieurs d'entre eux se sont mobilisés et ont participé à nos activités. Le MASSE remercie tout particulièrement le *Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec* pour son implication soutenue ainsi que la *Fondation Béati* pour avoir contribué au financement de cette campagne.

Le 15 novembre dernier le MASSE a tenu une journée de réflexion sur le régime d'assurance-chômage et nos

perspectives de luttes. À l'issue de cette journée, le MASSE va élaborer un dossier noir de l'assurance-emploi afin de documenter les problèmes récurrents et systémiques que l'ensemble des membres rencontre.

Finalement, avec l'arrivée de la Covid-19, le MASSE a mis sur pied un comité d'urgence se réunissant en ligne où nous pouvons rapidement échanger sur l'actualité fluctuante en temps de pandémie.



Manif du MASSE, précédant l'assemblée publique des sans-emploi, 1999

3. Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP)

La TROVEP de Montréal est un regroupement régional intersectoriel de groupes populaires et communautaires autonomes qui trouvent essentiel de soutenir des luttes pour la défense des droits sociaux dans une perspective de solidarité et d'éducation populaire autonome.

Elle permet au MAC d'être en contact avec des groupes communautaires de Montréal et d'avoir une représentation auprès des instances politiques montréalaises, de même que des directions régionales des divers mouvements sociaux.

La TROVEP joue aussi un rôle important pour relayer les activités de ses membres et du *Front régional d'action communautaire autonome* (FRACA Montréal).



Assemblée générale annuelle de la TROVEP, mai 2019

4. Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP)

Bien qu'étant un organisme régional, le MAC de Montréal est bien implanté et impliqué dans la communauté où il a ses bureaux depuis 1984. Ainsi, le MAC participe aux activités du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP) depuis ses débuts.

Cette année, un travail essentiel a été fait par l'ensemble des membres du RTCPP pour pouvoir dresser un portrait de notre quartier et établir de nouvelles priorités pour la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les membres du RTCPP ont également appuyé la demande du milieu

communautaire initiée par la *Table logement aménagement de La Petite-Patrie* pour que les terrains publics municipaux et de la STM du site Bellechasse soient réservés à la construction de 800 logements sociaux et à des équipements collectifs et communautaires. Malheureusement, il semble que la Ville de Montréal ne voit pas le développement de ce secteur du même œil.

Ainsi, en 2020-2021, le MAC de Montréal travaillera en collaboration avec l'ensemble du milieu pour que la vision communautaire puisse prévaloir dans le dossier du site Bellechasse.

5. Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie

Le MAC continue de s'impliquer activement dans la *Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie*.

L'exposition itinérante de photos du quartier créée l'an dernier pour les 25 ans de la Coalition a continué à voyager dans plusieurs lieux de la Petite Patrie.

Dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* sur le financement et la reconnaissance de l'action communautaire autonome, la Coalition a répondu à l'appel à la mobilisation de l'antenne régionale de la campagne, le *Front régional pour l'action communautaire autonome* (FRACA-Montréal) en mobilisant pour la manifestation *Mission possible: Libérez-le trésor* le 23 octobre. Le MAC a pris la parole pour demander un

réinvestissement dans les services publics.



La Coalition a aussi organisé le 19 octobre un débat électoral dans le cadre des élections fédérales, précédé d'un atelier d'éducation populaire sur le mode de scrutin. Les candidat.e.s présent.es ont répondu aux questions de la centaine de citoyen.ne.s présente et des groupes communautaires du quartier.

Trois ateliers d'éducation populaire ont été organisés par la Coalition. Le premier intitulé *Femmes et chômage* a été animé par le MAC le 25 septembre. Le second, animé par le collectif *Pauvre et captif*, a été tenu le 20 novembre au Centre N A Rive sous le thème des limites aux déplacements à l'aide sociale. Finalement, l'OPDS a animé l'atelier *Aide sociale 101* le 21 janvier.

6. Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)

Nombreux sont les chômeur.ses dont la recherche d'emploi et les déplacements du quotidien sont freinés par leur situation financière précaire et les coûts de moins en moins abordables du transport en commun. Le MAC s'est donc joint au MTPA en 2014 afin de régler ce problème en luttant pour l'instauration d'un tarif social du transport en commun, soit des tarifs réduits pour les personnes à faible revenu.

Depuis 2018, le MAC participe au comité de suivi du MTPA. Cette année a été ponctuée d'une assemblée générale, de la production de deux bulletins de liaison et d'un rassemblement festif au métro Lionel-Groulx sous le thème d'*En route vers un tarif social*.

Le MTPA a mené une représentation très active auprès des élu.e.s des paliers municipal et provincial, mais aussi auprès de l'*Autorité régionale de transport métropolitain* (ARTM).

Le MTPA a aussi produit, avec le *Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec* (TRAAQ), un avis déposé dans le cadre de l'appel de mémoire du Chantier sur le financement de la mobilité de la Politique de mobilité du gouvernement du Québec.

Le MTPA a aussi réalisé et diffusé la brochure *Tarif social 101- pour mieux comprendre la tarification sociale du transport en commun* pour faire connaître les enjeux de la cherté du transport, la revendication de la tarification sociale et le travail du MTPA.



En route vers un tarif social, juin 2019

7. Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS)



Nous avons cette année poursuivi notre implication au sein du FDNS, continuant ainsi d'apporter notre humble contribution à la lutte pour un salaire minimum à 15\$. Le gros dossier cette année a été celui des changements apportés aux normes du travail concernant, entre autres, les agences de placement, le harcèlement sexuel et les congés payés.

8. Forum *Lutte à la pauvreté : justice et droit*

Le MAC et les *Services juridiques et communautaires de Pointe-St-Charles et Petite-Bourgogne* ont travaillé à la préparation d'un forum sur les enjeux actuels de la lutte à la pauvreté.

L'idée était de réunir les réseaux communautaires et juridiques qui ont en commun la défense des droits, le

tout dans le cadre du 50^e anniversaire des 2 groupes organisateurs. Le forum intitulé « Lutte à la pauvreté : justice et droit » devait se tenir sur 2 jours en novembre 2020. Il va de soi que les préparatifs ont été suspendus en raison de la covid-19 et l'évènement reporté à une date ultérieure. À suivre !

9. Appuis

Voici une liste des appuis officiels que le MAC de Montréal a donnés à divers organismes et campagnes en 2019-2020 :

- Appui à la campagne du RCLALQ *Justice pour les locataires : Réformons la Régie du Logement*
- Lettre au ministre Jean Boulet : *Commentaires concernant le Règlement sur les agences de placement de personnes et les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires*
- Appui au projet du forum *Regards sur la justice dans le système judiciaire et plus loin encore!* des Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne
- Lettre d'appui pour le projet *Intégration à venir d'Opération Placement Jeunesse* (OPJ)



Affiche du RCLALQ, 2019

10. Événements publics

Voici la liste des manifestations, actions et activités auxquelles le MAC de Montréal a officiellement participé au cours de l'année 2019-2020 :

- 25 avril 2019 : Participation à la table-ronde *El Reforms and good jobs* organisée par ACORN, à Toronto (prise de parole)
- 20 mai 2019 : manifestation *Cortège funèbre* de Projet Genèse et Pauvre et captif
- 1^{er} mai 2019 : tractage devant le métro Beaubien pour la campagne 5-10-15, avec la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie
- 1^{er} mai 2019 : rassemblement *Pour un 1^{er} mai féministe intersectionnel*, au métro parc (prise de parole)
- 23 mai 2019 : Manifestation du MASSE à Québec et visite du bureau du député (prise de parole)
- 4 juin 2019: Rassemblement *En route vers un tarif social*, au métro Lionel-Groulx
- 27 septembre 2019 : Manifestation et contingent *La planète s'invite au communautaire*
- 23 octobre : Manifestation *Mission impossible : libérez le trésor*
- 2 décembre 2019 : Rassemblement de la campagne *Pauvre et captifs* devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ)
- 20 février 2020 : Assemblée publique du *Front régional d'action communautaire autonome* (FRACA) sur la justice sociale



Assemblée publique du FRACA, février 2020



La revue Télé-Radio-Monde fait un compte-rendu du Bal des chômeurs, tenu le 13 février 1971, avec, entre autres Raymond Lévesque, Andrée Lachapelle, Jean Duceppe et Mia Riddez.



REPRÉSENTATION

Les activités de représentation du MAC de Montréal s'articulent autour de trois axes principaux. Le premier est la représentation auprès des élu.e.s au Parlement fédéral afin de leur faire connaître nos revendications.

Nous faisons aussi des représentations auprès de l'appareil gouvernemental lui-même. Nous avons comme objectif de sensibiliser l'administration publique responsable de l'assurance-chômage aux réalités que vivent les sans-emploi.

Le dernier axe désigne la défense individuelle de prestataires auprès des instances de contestation de décisions, soit la révision administrative et le Tribunal de la sécurité sociale (TSS).

Pour 2019, nous avons ajouté un volet à nos activités de représentation : le projet pilote d'accompagnement à la médiation à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

1. Représentation auprès des élu.e.s

Nous avons prévu rencontrer la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, madame Maryam Monsef mais, en raison de la covid-19, cela a été remis à plus tard.

Nous avons aussi écrit à la nouvelle ministre Carla Qualtrough pour lui faire part du scandale des délais et avons reçu une réponse du bureau du premier ministre.

Le député Jean-Claude Malépart (à droite) à l'assemblée pour les droits des chômeurs pré-retraités, 1986



2. Représentation auprès de l'administration

Enquêtes ministérielles (E.M.)

Une enquête ministérielle consiste surtout à obtenir de l'information de la part de la *Commission*.

Il peut s'agir d'un dossier concernant un.e prestataire ou de clarifier un point de droit ou une question sur la machine bureaucratique et administrative de la

Commission. On peut aussi ouvrir un dossier E.M. pour faire un suivi concernant un prestataire sans nécessairement communiquer avec la *Commission*.

Ce sont les agent.e.s de l'*Unité des demandes régionales* (UDR) qui

répondent à nos requêtes. Nous entretenons toujours de bons rapports avec ces agent.e.s qui, plusieurs fois par semaine, se révèlent être très utiles pour éclaircir un point de droit ou une

technicalité administrative. Nous arrivons parfois à régler des problèmes sans passer par la révision administrative. Cette année, nous avons ouvert au-delà de 120 dossiers.

Service Canada



Le Cabinet du sous-ministre adjoint (CSMA) est la plus haute autorité étatique en matière d'assurance-chômage pour la province de Québec.

Nous avons été en contact fréquent avec le CSMA pour des plaintes, entre autres l'attitude, le rôle et le mandat des agent.e.s qui rendent les décisions et officient lors du processus de révision.

Plusieurs plaintes contre des agent.es ont été faites et il a été demandé de faciliter la communication entre la Commission et les intervenant.es communautaires, par exemple recevoir des documents par fax ou courriel et non par la poste. Nous sommes en attente d'une réponse.

Commissaire des travailleurs et travailleuses



Plus que jamais, les rencontres avec Pierre Laliberté, commissaire des travailleurs et travailleuses à la Commission de l'assurance-emploi, sont pertinentes et instructives. Tout au long de l'année, nous sommes en contact avec le Commissaire qui peut souvent répondre à nos questions politiques et est à l'écoute de nos observations et commentaires sur divers sujets.

Le 18 octobre 2019, le MAC a été invité à titre de paneliste au forum des juristes organisé par le commissaire. Nous avons fait une présentation intitulée *Mode de contestation à l'AE, constat et perspective*. Les thèmes abordés par les divers intervenant.es pancanadien.nes touchaient un large éventail des failles du système d'AE. Ces rencontres nourrissent nos réflexions et facilitent les solidarités entre provinces.

En décembre 2019, nous avons également participé au Forum de l'assurance-emploi, où la ministre Qualtrough était attendue. Malheureusement, celle-ci a eu un empêchement. À cette rencontre, les hauts-fonctionnaires du ministère de

l'emploi et du développement social Canada nous ont présenté les développements de la nouvelle commission des appels, la simplification du site de Service Canada et le programme de travailleurs étrangers temporaires.

Finalement, le rôle du Commissaire a été des plus aidant lorsque la crise de la Covid-19 a éclaté et que se sont multipliés, annulés, métamorphosés, stabilisés les programmes d'aide fédérale.

CORONAVIRUS ET PERTE DE REVENU
MANQUE DE TRAVAIL / MISE À PIED

Assurance-emploi
 Avoir travaillé 700 heures comme salarié.e dans la dernière année (région de Montréal)
 Donne droit à entre 14 et 36 semaines de prestations
 55% de votre salaire de référence
 Le délai de carence de 1 semaine s'applique

Mesures d'urgence
 pour les personnes inadmissibles à l'assurance-emploi
ALLOCATION DE SOUTIEN D'URGENCE
 Programme Fédéral qui sera accessible en avril
 Pour les personnes qui perdent leur travail ou voient leurs heures réduites coronavirus
 Jusqu'à 575 \$ par semaine pour un minimum de 14 semaines
 Aucun délai de carence

Travail partagé
 Cette mesure permet d'apporter un support financier aux employé.es admissibles aux prestations d'assurance-emploi (selon le nombre d'heures de travail)

macmt.qc.ca

Outil d'éducation populaire du début de la pandémie.... désuet après 6 jours !, mars 2020

3. Représentations en révision administrative et au TSS

Nous avons cette année ouvert **159 dossiers** au total (120 en révision administrative ainsi que 39 au Tribunal de la sécurité sociale), une nette augmentation par rapport à l'an dernier (45%) ou par rapport à l'année 2017-2018 (21%).

Notre taux de réussite en matière de révision est encore très élevé, à **76%**. Pour ce qui est du taux de réussite à la Division générale du Tribunal de la

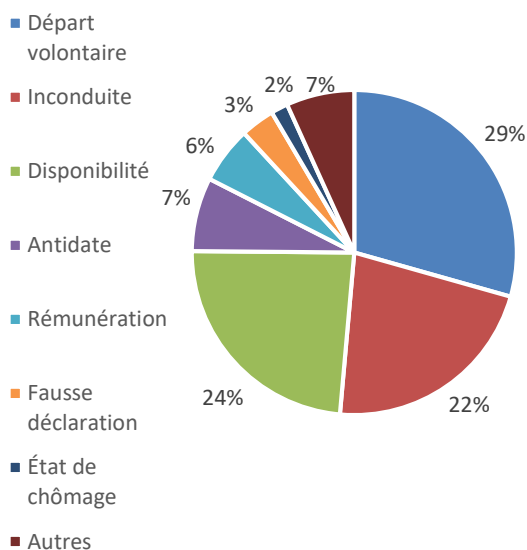
sécurité sociale (TSS), celui-ci est de **92%**, une légère augmentation par rapport à l'an dernier. Notons que la *Division d'appel* du TSS a accueilli favorablement le seul dossier que nous y avons défendu.

Comme on peut le voir dans le graphique ci-contre, la majorité des dossiers sont toujours constitués des départs volontaires et des inconduites. Cette année, on observe une hausse de dossiers portant sur la disponibilité et la recherche d'emploi des prestataires.

Pour ce qui est des délais, la situation s'est améliorée cette année, nous attendons en moyenne 10 semaines entre l'envoi d'un avis d'appel et la décision à intervenir dans le dossier. Les décisions arrivent plus rapidement, sont plus courtes et compréhensibles. Nos revendications continuent de porter fruit !

Notons que le gouvernement Trudeau a annoncé un investissement massif pour le TSS et le retour au tripartisme. Ce dossier sera à suivre de près.

Nature des dossiers ouverts



NOS BONS COUPS

Voici quelques extraits de décisions remportées par le MAC devant le Tribunal de la sécurité sociale.

La Loi sur l'AE n'exige pas des prestataires qu'ils occupent plus d'un emploi à la fois.

Lors de l'audience, [...] l'appelante a expliqué que l'emploi à la pharmacie était pour elle une source énorme de stress et d'anxiété à cause des horaires incertains, du manque d'organisation de son superviseur et de la pression qu'elle subissait de la part de sa gérante qui semblait trop compter sur elle pour faire des tâches qui n'avaient pas de lien avec son rôle de cosméticienne.

Elle affirme que ses discussions avec la gérante au sujet de ses insatisfactions ne produisaient aucun résultat. Même plusieurs mois plus tard, à l'audience, l'anxiété causée par cette expérience était évidente.

Décision favorable justifiant un départ volontaire d'un emploi à temps partiel puisque la prestataire avait des motifs de croire qu'elle conserverait son autre emploi à temps partiel mais s'est retrouvée en chômage malgré elle

On ne peut pas exiger de l'appelant qu'il accepte le non-respect de la Loi de la part de l'employeur [...] La Commission demande à l'appelant d'accepter une situation contraire à la Loi en attendant de se trouver un nouvel emploi. J'estime que cette solution est déraisonnable et elle vide le sens du paragraphe 29 c) de la Loi

Décision favorable justifiant un départ volontaire en raison d'un employeur qui ne veut pas réintégrer un salarié à son poste suite à son congé de paternité

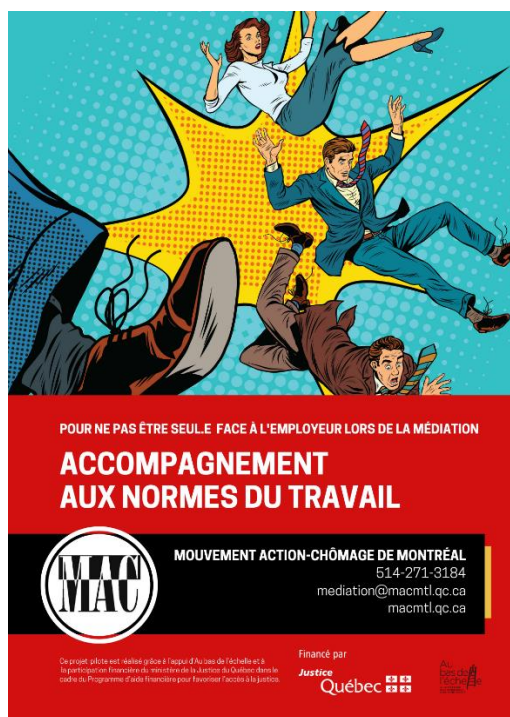
La Loi n'exige pas qu'une prestataire travaille à temps plein pour être éligible aux bénéfiques. Le nombre d'heures de travail effectué par une prestataire ne détermine pas automatiquement sa disponibilité pour le travail. La Loi prévoit qu'une personne doit être disponible pour tout jour ouvrable d'une période de prestation. Ceci implique une disponibilité pour le travail pendant les heures normales de travail. Le fait que la Prestataire travaillait à temps partiel ou même qu'elle appréciait un horaire de travail à temps partiel ne signifie pas qu'elle limitait sa disponibilité.

Décision favorable concluant qu'une travailleuse à temps partiel a droit aux prestations maladie puisqu'elle est disponible pour travailler selon la Loi

L'appelant fait également valoir que la Commission non plus n'a pas considéré sa version des faits se contentant de prendre le témoignage de l'employeur comme étant véridique. La Commission n'a en aucun moment contacté les personnes qui étaient présentes lors des événements et elle s'est contentée de l'explication de l'employeur affirmant qu'il y avait des témoins. [...] L'appelant fait valoir que les déclarations par oui-dire de l'employeur ne doivent pas avoir un poids disproportionné, que la Commission ne peut se baser que sur des hypothèses et qu'elle ne s'est pas déchargée de son fardeau de preuve.



4. Accompagnement en médiation à la CNESST



L'année 2019-2020 a vu la mise sur pied d'un projet pilote d'accompagnement de travailleurs et travailleuses à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). L'objectif principal était d'obtenir une juste compensation pour les personnes représentées lors de la médiation aux normes du travail, suite à une perte d'emploi sans cause juste et suffisante, à du harcèlement psychologique ou bien encore à une pratique interdite de leur employeur.

La majorité des médiations ont eu lieu à Montréal, mais nous accompagnons également à Longueuil, Laval et Terrebonne.

Entre juillet 2019 (date où le service a été mis sur pied et offert au public) et le 31 mars 2020 (fin de notre année

fiscale), soixante dossiers ont été ouverts. Sur cinquante médiations effectuées, 36% se sont soldées par la conclusion d'ententes, mettant fin aux procédures légales. Les autres dossiers ont conséquemment été transférés au Tribunal administratif du travail.

Un des objectifs principaux du projet était d'assurer aux travailleurs des ententes conformes avec le régime d'assurance-chômage.

À noter que 60% des participant.es au projet-pilote étaient prestataires de l'assurance-emploi en lien avec la rupture d'emploi visée par les plaintes à la CNESST. La plupart d'entre eux recevaient des prestations régulières ; ceux qui recevaient des prestations maladie ayant tous porté plainte pour harcèlement psychologique.

Parmi les travailleurs et travailleuses représenté.es, plusieurs ont également dû contester des décisions du chômage afin d'obtenir des prestations, leur employeur ayant, à tort, allégué une inconduite ou une démission.

En plus des représentations à la CNESST, il semble important de noter que des travailleur.ses ont parfois eu recours à nos services sans que nous puissions les accompagner en médiation. Ce fut le cas de personnes ayant déjà une date de médiation alors que l'avocate responsable du projet était elle-même en médiation et non disponible. Ce fut également le cas de personnes souhaitant un deuxième avis ou bien encore simplement se préparer afin de se représenter seules.

SITUATION FINANCIÈRE



Au niveau de la situation financière du MAC de Montréal nous devons mentionner un fait important. Après des années de revendications pour que le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS) augmente considérablement le financement des organismes en défense collective des droits, nous avons eu une augmentation substantielle de la part de ce bailleur de fonds.

Rappelons que d'année en année la situation financière précaire du MAC de Montréal nous obligeait de faire des pieds et des mains pour trouver 25 000\$ de tout bord tout côté pour boucler notre budget. Ainsi, en 2019-2020 le MAC de Montréal n'a pas réussi à aller chercher l'ensemble du montant nécessaire à ses opérations.

Ainsi, l'année financière 2019-2020 s'était soldée par un déficit de plus de 5 000\$. Le MAC de Montréal ne pouvait se permettre d'accumuler les déficits d'année en année si nous ne voulions pas retomber dans une situation précaire tout en continuant de

défendre les chômeur.se.s avec autant de force et de succès que par les années passées.

Il faut également souligner qu'encore cette année, nos deux plus grandes sources de revenus proviennent de *Centraide* et du *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS). Nous tenons donc à remercier grandement ces deux organisations pour leur soutien maintes fois répété! Ces deux grands bailleurs de fonds représentent plus de 80% de notre financement!

Concernant la hausse du financement accordé par le SACAIS, nous réitérons que, selon nous, le gouvernement doit réellement reconnaître le travail fait par les organismes en défense collective des droits et les financer à la hauteur de leur importance pour la société ! Ainsi, nous talonnerons le gouvernement pour nous assurer que ce dernier maintienne l'indexation du montant des subventions provenant du SACAIS.

Ainsi, il est essentiel de continuer à suivre de près les possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance et le financement de l'action communautaire autonome.

Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP)

C'est toute une saga que celle du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie et elle n'est pas terminée ! En effet, nous étions à deux doigts d'acheter la bâtisse au début juillet 2019. Une simple formalité nous

séparait de ce moment tant attendu. Une petite révision des plans d'architecture pour la rénovation locative et la mise à niveau de la bâtisse. C'était sans compter sur l'augmentation du coût des matériaux de construction.

Et nous revoilà pris dans une spirale de réunions pour trouver les fonds nécessaires à l'acquisition tant attendue. En décembre 2019 nous y étions presque, avec l'aide de la CSDM... et tout d'un coup le ministère de l'éducation décide d'abolir les

commissions scolaire et on recommence encore le processus... et le 13 mars la COVID arrive. Bref, le dossier de l'achat de la bâtisse n'est toujours pas réglé!



Centre social et communautaire de la Petite Patrie, été 2016

Le Journal Action-Chômage

MOUVEMENT ACTION-CHOMAGE 6839, RUE DROLET, H2S 2T1 (METRO JEAN-TALON)

VOL. 5 NO. 3

ETE '84

(Dans la série : Eh p'tite vie)

Le MAC déménage

6839, rue DROLET, H2S 2T1 (métro Jean-Talon)

N.B. : FERMETURE
à partir du 23 juillet
et REOUVERTURE
le 13 août

à ce moment les

RENCONTRES
D'INFORMATION

reprindront tous

les lundis, mardis, jeudis à 13h30
les mardis soir à 19h30
et en anglais, les mercredis à 13h30



34

Couverture de l'Info-MAC, le journal d'Action-Chômage, été 1984



PROPOSITION DU PLAN D'ACTION 2020-2021

1. Organisation interne

- Maintenir l'accueil de stagiaires
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC, et ce, en portant une attention particulière au nouveau contexte sanitaire
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.)
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS
- S'assurer de maintenir quatre (4) postes d'employé.es permanent.es
- Maintenir les postes d'animateur.trices juridiques pour l'été 2021
- Poursuivre le travail du *Comité d'organisation du 50^e anniversaire* du MAC de Montréal

2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information, notamment par moyens technologiques, auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivant.es, sans-emploi, travailleur.ses, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement
- Bonifier l'offre de service individualisée par l'ajout de plages horaires du service téléphonique et par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des suivis courriels
- Élaborer de nouveaux outils d'éducation populaire qui visent plus spécifiquement les enseignant.es et les chauffeur.ses d'autobus
- Continuer d'offrir, notamment par moyens technologiques, des ateliers de formation visant à faciliter la prise en charge des citoyen.nes dans leurs démarches face à la *Commission*
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.es en révision administrative ou au TSS
- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent
- Maintenir l'utilisation active des réseaux sociaux dans le cadre nos communications publiques visant à diffuser et à vulgariser l'information

- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire.
- Continuer à produire et à diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le Comité chômage de l'est de Montréal.
- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses*, notamment en format numérique.
- Explorer les possibilités de trouver des sources de financement pour traduire en partie ou en totalité le guide des *Conseils pratiques* en langue anglaise

3. Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Diffuser notre matériel de promotions en français, anglais et espagnol
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités.
- Continuer à produire des analyses et les diffuser
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2020-2021 du MASSE
- Continuer de soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.ses à travers le Québec
- Poursuivre le travail entrepris par le MAC visant à lutter contre la discrimination systémique subie par les femmes en matière d'assurance-chômage
- Participer activement au comité de coordination de la TROVEP de Montréal
- Continuer à soutenir la *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie*, entre autres dans sa mission d'éducation populaire et y participer activement.
- Organiser, en collaboration avec la *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie* des soirées thématiques sur des enjeux touchant de près ou de loin à l'assurance-chômage
- Maintenir les contacts avec les député.es fédéraux et les tenir informé.es des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN)



- Amorcer une réflexion sur les impacts sociaux de la pandémie en accordant une attention particulière à son impact sur les régimes de soutien au revenu, notamment le régime d'assurance chômage
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie en apportant une attention particulière aux groupes plus touchés par la pandémie
- Continuer notre implication locale, entre autres, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP)
- Continuer de participer au comité de coordination *Mouvement pour un transport public abordable*, pour revendiquer une tarification sociale du transport en commun
- Continuer le travail entrepris pour rendre hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon

4. Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada*
- Poursuivre notre travail de représentation lors des révisions administratives
- Poursuivre notre travail de représentation devant le *Tribunal de la sécurité sociale*
- Poursuivre notre travail de représentation spécifique dans le recours des femmes ayant perdu leur emploi pendant ou suite à leurs prestations du RQAP

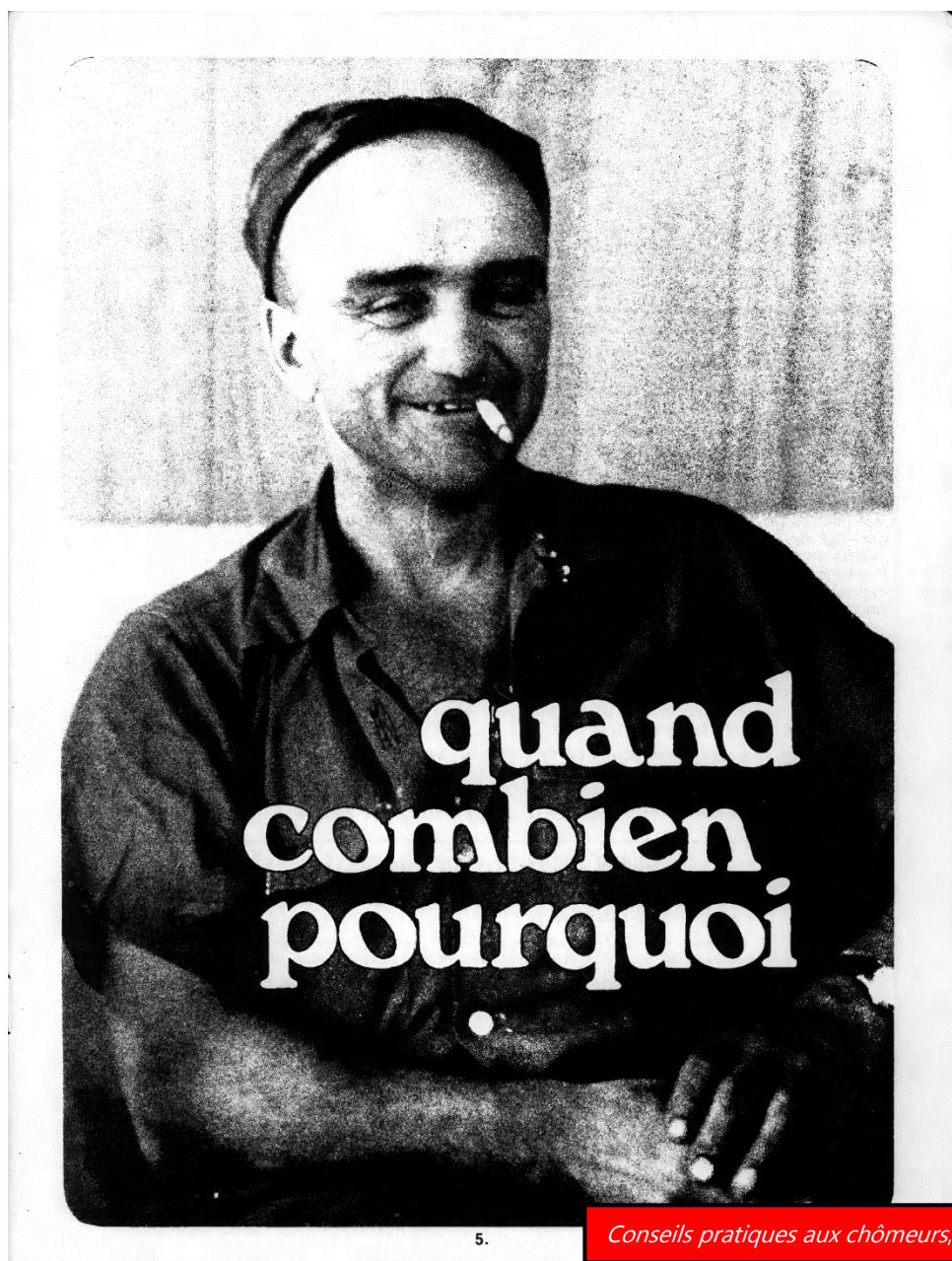
5. Représentation auprès de l'administration et des élu.e.s

- Poursuivre notre représentation auprès du *Commissaire des travailleurs et travailleuses*
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* (Ministère de l'Emploi et Développement Social Canada)

6. La situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place ou par visioconférence (lors de fermetures ou mises à pied) et assurer la publicisation de ce service
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement
- Poursuivre et finaliser les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie*

- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS)
- S'assurer de continuer à respecter les 19 conditions de financement de *Centraide*
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits



Notre organisme est financé par *Centraide du Grand Montréal*, le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)*, la *Conférence religieuse canadienne (CRC)*, ainsi que par des dons solidaires des organisations syndicales et de nos membres.

Nous remercions grandement l'ensemble de nos bailleurs de fonds ainsi que nos membres.

Nous sommes conscient.es de la chance que nous avons de pouvoir compter sur vous !



Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 



Financé par

Justice
Québec 



Mouvement Action-Chômage de Montréal

6839 A rue Drolet, bureau 306

Montréal (Qc) H2S 2T1

Téléphone : 514-271-4800

Télécopieur : 514-271-4236

macmtl@macmtl.qc.ca

macmtl.qc.ca